

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 14 septembre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Valérie BIDAUD, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Alain GENGE, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Pierre-Alexis BLEVIN donne pouvoir à Christophe ROBIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Thibault CARFANTAN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Jean-François CORDON donne pouvoir à Valérie MORFOUASSE,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLLOT,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Céline FORTIN, Philippe HELLO, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL, Christine THEZE,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Stéphane de SALLIER DUPIN

Délibération n°2022-108

Membres en exercice : 69 Présents : 56 Absents : 13 Pouvoirs : 5

**SPORT
RAPPORTS DELEGATAIRE 2021
PISCINE DE LA TOURELLE (PLEMY)**

Par un contrat de délégation par voie d'affermage, conclu du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2021, la société Prestalis s'est vu confier la gestion et l'exploitation de la Piscine de la Tourelle, située aux Ponts des Vallées à Plémy.

A compter du 1^{er} juillet 2021, par une durée de 5 ans, le contrat de délégation par voie d'affermage de l'équipement, a été renouvelé à la société Prestalis.

Conformément à l'article 33 du contrat, le délégataire est tenu de produire chaque année un rapport comportant notamment un compte rendu technique, un compte rendu financier et une analyse de la qualité du service. Ce rapport permet à Lamballe Terre & Mer d'apprécier les conditions d'exécution du service public. La société Prestalis présente 2 rapports d'activité au regard du renouvellement du contrat au 1^{er} juillet 2021 :

- Un rapport pour le 1^{er} semestre 2021, du 1^{er} janvier au 30 juin 2021,
- Un rapport pour le 2^{ème} semestre 2021, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment des articles L.1411-3, L.1413-1,

Au regard de :

- La transmission de ces deux rapports et de leur présentation au Conseil communautaire,
- L'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux, réunie le 12 septembre 2022,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE des rapports produits par la société Prestalis, sur la gestion et l'exploitation de la Piscine de la Tourelle, située aux Ponts des Vallées à Plémy,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

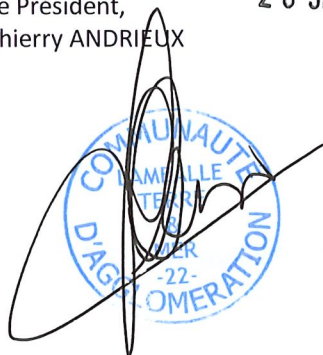
POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

28 SEP. 2022



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

29 SEP. 2022

De la publication le

29 SEP. 2022



Pour le Président,
Par délégation,
Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Glaire GUILLET